

**Collèges de l'Académie :
« déshabiller Pierre pour... »**

D'après la ministre de l'éducation, le collège serait le « maillon faible » du système éducatif avec des élèves qui s'ennuieraient et des professeurs qui seraient bridés. Alors en attendant une « réforme » qui reprend dans ses grandes lignes ce qui ne marche pas dans celle appliquée au lycée et qui risque de tuer le soi-disant malade au lieu de le guérir, le rectorat de Rouen anticipe en administrant aux collèges qui ne relèvent pas de l'éducation prioritaire une purge austéritaire. Sous prétexte d'attribution de moyens supplémentaires (ce qui reste à voir) pour les collèges Rep +, le rectorat vide les poches de tous les autres : suppressions importantes de divisions, augmentation du nombre d'élèves par classe (on va atteindre allègrement les 30), diminution drastique des moyens alloués à l'accompagnement éducatif mais aussi suppression de postes d'enseignant-es. L'exemple est frappant au Havre où les trois collèges qui ne relèvent pas de l'éducation prioritaire (R. Dufy, les Acacias et Irène Joliot Curie) vont connaître une rentrée très difficile et être dans l'incapacité d'assurer la réussite d'un nombre de plus en plus important d'élèves en difficulté. Cette politique austéritaire appliquée aux collèges a provoqué l'inquiétude et la colère des personnels et des parents. Les CA ont été boycottés, les DHG rejetées, les élu-es rencontré-es mais pour le moment le rectorat fait la sourde oreille aux revendications présentées par les très nombreuses délégations d'établissements ! Pour certaines d'entre elles, l'accueil a été particulièrement glacial ce qui démontre une curieuse conception du dialogue social. Aujourd'hui, le mécontentement reste entier mais seules des mobilisations importantes contraindront le rectorat à revoir sa copie.

Alain PONVERT, Collège Joliot Curie, Le Havre.

**POUR NOUS
CONTACTER**

76 : LE HAVRE : veronique.ponvert@orange.fr
stephanie_moi1980@yahoo.fr
ROUEN : annedesj@orange.fr
pierre.berche@univ-rouen.fr
27 : PT-AUDEMER : pascal.adams@wanadoo.fr
LOUVIERS : philippe.thouement@wanadoo.fr

www.ecoleemancipee.org

Après les départementales, construisons le troisième tour dans la rue le 9 avril !

Malgré la méthode Coué employée par les membres du PS et du gouvernement, c'est bien une défaite monumentale que le Parti Socialiste vient de subir aux élections départementales. La droite remporte 66 départements et le PS 34, ce sont donc 25 départements qui basculent de gauche à droite, dont la Seine-Maritime et l'Eure...

Le Front National n'arrive finalement en tête dans aucun département, mais aura 66 élu-es dans les conseils départementaux : l'ancrage des idées nauséabondes d'extrême droite se confirme...

Mais c'est l'abstention qui arrive en tête : près d'un-e français-e sur deux n'est pas allé-e voter dimanche. A travers le résultat de ces élections, c'est la politique du gouvernement qui est sanctionnée : les politiques d'austérité, de casse des services publics, doublées depuis janvier d'une augmentation des politiques sécuritaires... plus aucun-e salarié-e n'a d'illusions sur ce gouvernement, qui se place depuis le début dans le camp des patrons !

Et de cette nouvelle défaite électorale, le gouvernement tire la conclusion... qu'il ne changera pas de politique ! Les suppressions de postes vont continuer dans les services publics (22000 à l'hôpital), les cadeaux fiscaux aux entreprises vont se poursuivre...

Puisque le gouvernement refuse de changer de politique, c'est dans la rue que nous devons lui imposer : la journée de grève interprofessionnelle du 9 avril est l'occasion de faire entendre nos revendications.

Soyons nombreux-ses en grève et dans la rue le 9 avril pour lutter contre les politiques austéritaires et défendre les services publics !

Stéphanie RIO, École E. Vaillant, Le Havre.

DEUX PÉTITIONS À SIGNER ET FAIRE SIGNER :

Réforme du collège, HORS SUJET !
<http://petitions.snes.edu/?petition=32>

**Réunionite, hiérarchies
intermédiaires... c'est NON !**

<http://petitions.snes.edu/index.php?petition=33>

Carte scolaire du premier degré : austérité et mise en concurrence des écoles !

Les propositions de carte scolaire sont tombées lundi 30 mars : 118 fermetures et 25 ouvertures pour le 76. Le contexte était connu depuis janvier : la dotation de 31 postes pour le département, entièrement utilisée par les postes nécessaires pour faire face à la hausse démographique et à la mise en place de la réforme de l'Éducation Prioritaire (décharges en REP+ pour l'essentiel), ne laissent aucune place à des baisses significatives d'effectif pourtant indispensables.

Évidemment, le bilan de cette carte scolaire sera plus équilibré que ces premières annonces. Par l'action syndicale et les mobilisations locales, des ouvertures seront obtenues et certaines fermetures annulées.

Néanmoins, le procédé de l'Éducation Nationale, devenu habituel, est un marqueur clair des politiques d'austérité : les fermetures massives constituent désormais la base du « dialogue social » et chaque ouverture doit être gagnée par les écoles. La pénurie est ainsi affirmée comme cadre du service public d'éducation, et les écoles mises en concurrence pour obtenir les quelques postes en partage.

Conséquence de l'austérité, des moyens insuffisants et des politiques de « management », cette carte scolaire (dans sa méthode comme dans son résultat) s'inscrit encore une fois dans la lignée des attaques contre les services publics.

Et si les mobilisations locales restent nécessaires pour que les besoins des écoles soient entendus, c'est la politique d'austérité de ce gouvernement dans son ensemble qu'il faut combattre : la journée de grève interprofessionnelle du 9 avril sera une étape essentielle dans cette lutte.

Thomas AUDIGIER, Ecoles du Havre : Élémentaire Jean Jaurès
Maternelle Jules Durand, Maternelle Lamartine.

Collèges : une réforme au service d'une logique comptable

La réforme du collège est sur les rails, elle a beau être contestée par tous – les profs hurlent, les syndicats claquent la porte des discussions (comme l'a fait la FSU mardi 28 au soir) –, la ministre a décidé qu'elle s'appliquerait à la rentrée 2016, et pour tous les niveaux du collège en une seule fois !

Cela devient une habitude avec ce gouvernement : passage en force (à peine un mois de consultation) pour un projet inadmissible !

Le nouveau collège que dessine cette réforme va modifier en profondeur les contenus, l'organisation, et les finalités du système éducatif... C'est une attaque extrêmement grave contre le collège unique, et une remise en cause du métier et des missions des personnels. C'est un tissu de mensonges, plus ou moins larvés, non dits, mais tromperies tout de même.

Jugeons un peu :

- les horaires profs/élèves : inchangés. MAIS les profs doivent inclure, dans le même volume horaire, d'autres tâches (Aide Personnalisée, par exemple, ou EPI, enseignement pratiques interdisciplinaires). Ce qui signifie bien au passage une BAISSÉ réelle des horaires disciplinaires.

- les EPI sont des travaux interdisciplinaires, avatars des IDD, qui seront autant de variables d'ajustement des services des profs, et usines à gaz de gestion des élèves... Déréglementation forcée à l'horizon.

- certains horaires disciplinaires seraient globalisés (ceux des sciences en 6ème, par exemple). Nouvelle variable d'ajustement des services, une réponse à la pénurie des enseignants dans ces disciplines. Qui décidera de la répartition des heures au sein des disciplines ? Le conseil pédagogique... La réforme consacre les hiérarchies intermédiaires (conseils pédagogiques, conseils de cycle,...) dont les coordonnateurs seront autant de nouveaux petits chefs.

- les horaires disciplinaires sont fixés par matière et par niveau MAIS il est possible (autonomie de l'établissement) de les répartir, comme bon semblera au conseil pédagogique, à l'intérieur d'un même cycle : autrement dit, dans le collège X, on fait 4 heures de français en 6ème, et 2h en 5ème. C'est l'inverse dans le collège Y. Pas de chance pour cet élève qui change de collège en 5ème et qui aura fait seulement 2h de français en 6ème et en 5ème...

C'est la fin des horaires et programmes nationaux sur le territoire.

- la LV2 intervient désormais dès la 5ème : les horaires sont inchangés pour cet enseignement, répartis seulement sur 3 ans au lieu de 2. Cela permet au passage de supprimer les classes bilingues et les classes européennes (qui « consomment » beaucoup d'heures pour assez peu d'élèves). Economie substantielle... Et les profs de LV, comme beaucoup d'autres, dont l'horaire baisse, devront donc enseigner à une, voire deux classes de plus dans leur service. Augmentation de la charge de travail...

- les langues anciennes sont elles aussi supprimées, elles seront éventuellement tolérées (mais avec un horaire à la baisse, une heure de moins pour chaque niveau) à la seule condition que l'établissement les finance sur ses propres fonds. Mise en concurrence des disciplines et des établissements : autant dire qu'en collège REP, là où la demande des familles est moins forte, on ne fera pas le choix du latin...

Ce collège n'a donc plus rien d'unique, il piétine les principes d'égalité pour tous et toutes face aux apprentissages, aux offres de formation, aux contenus et revoit toutes les exigences à la baisse ; le ministère a misé sur la caporalisation pour faire passer toutes ces nouvelles prescriptions. Un tel projet ne doit pas voir le jour : il faut le refuser et en obtenir le retrait.

Véronique PONVERT, Collège Léo Lagrange, Le Havre.